

offensants ou obscènes. Certains des plus grands artistes du monde ont traité ces sujets. Néanmoins, le fait demeure que beaucoup de cette prétendue littérature dont sont inondés les étalages de livres au Canada n'a pas de meilleur nom que celui de pornographie commerciale.

Les églises de notre Conseil insistent pour que la liberté de parole soit préservée, mais elles reconnaissent qu'il faut réprimer les infractions à la loi. Des lois convenablement appliquées ont toujours eu leur place dans le régime de gouvernement démocratique sous lequel nous vivons. Nous ne désirons pas un État-police, mais il faut prendre des mesures contre la licence des quelques-uns qui voudraient détruire la morale pour s'enrichir.

On affecte chaque année force deniers publics aux centres récréatifs de la jeunesse. Chaque semaine, les dévoués instituteurs des classes du dimanche s'efforcent d'enseigner à leurs élèves l'art de vivre honnêtement. Mais on laisse quand même ce flot de publications indécentes répandre son poison sur tout le pays. Il semble qu'il soit temps de donner du mordant à la loi.

Après avoir présenté ces quelques faits à votre attention et à celle de votre Comité, nous voulons vous assurer que notre Conseil se rend compte qu'une bonne loi, si désirable soit-elle, ne peut pas à elle seule corriger la situation. Le problème qui nous confronte est fondamentalement moral et spirituel. Le niveau moral de toute la nation doit être relevé. Dans nos maisons, nos écoles, nos églises, il faut imprégner nos enfants du sens social, moral et spirituel de la vie, et pas seulement de son sens matériel. Il faut que nous leur parlions de la grâce de Dieu que nous offre Jésus-Christ et notre Seigneur.

Les églises de notre Conseil s'efforcent de s'acquitter de leur tâche si importante d'implanter des convictions morales et spirituelles dans les esprits et les cœurs de ceux dont ils ont la charge.

Nous sommes prêts à aider votre comité par tous les moyens possibles.

Aurez-vous la bonté, à votre convenance, de porter cette lettre à l'attention des autres membres de votre comité?

Les confessions représentées par le Christian Social Council of Canada sont:

The Baptist Federation of Canada,
 The Churches of Christ (Disciples),
 The Church of England in Canada,
 The Evangelical United Brethren Church,
 The Presbyterian Church in Canada,
 The United Church of Canada,
 The Salvation Army,
 The Society of Friends,
 The National Council, Y.M.C.A.

Mgr James Boyle, évêque de Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, protestant contre la vente et la distribution des livres répréhensibles, a proposé de faire un classement des imprimés. Voici la lettre de Son Excellence, suivie d'une liste des écrits qu'il juge malsains:

Je suis très heureux d'apprendre par votre lettre du 21 mai qu'un comité spécial du Sénat canadien a été chargé d'enquêter sur les questions relatives à la vente et à la distribution de la littérature ordurière et indécente. Ce problème est trop vaste pour être laissé aux gouverne-